

**Recrute**

**UN(E) PSYCHOLOGUE – PSYCHOTHERAPEUTE**

**AU CENTRE MEDICO-PSYCHO-PEDAGOGIQUE**

**DE CAEN**

**Contrat à durée indéterminée**

**Temps de travail : 40 % de temps**

**Poste à pourvoir à compter**

**du 1er janvier 2019**

Salaire selon Convention Collective du 15 mars 1966

|  |
| --- |
|  |
| **Intitulé du poste**  Psychologue-Psychothérapeute au Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Caen- poste à 40%  **Contexte**  **Le CMPP est un service médico-social de consultation, de diagnostic et de soins ambulatoires recevant des enfants et adolescents souffrant de difficultés psychoaffectives et/ou d’apprentissages, ainsi que leur famille.**  Le psychologue-psychothérapeute exerce sous la responsabilité du Médecin Directeur et intervient dans le cadre d’un projet défini en concertation avec les différents membres de l’équipe pluridisciplinaire.  **Missions et contenu du poste**  Le psychologue-psychothérapeute exerce des fonctions de premier consultant, des fonctions de psychothérapeute et des fonctions institutionnelles.   * Fonctions de premier consultant :   Il reçoit en première intention et étudie les demandes de soin. Il propose (et effectue éventuellement) des bilans et oriente si besoin l’enfant et sa famille en fonction de la demande et/ou de la problématique vers des soins spécialisés.  Il assure et coordonne un travail de liaison avec les différents professionnels de l’équipe en cohérence avec la réunion clinique pluridisciplinaire qui définit le projet de soins.   * Fonctions de psychothérapeute :   Il effectue des prises en charge individuelles ou parent(s)/enfant, ou familiales d’inspiration psychanalytiques.  Il peut participer à un travail thérapeutique groupal.   * Fonctions institutionnelles :   Il participe aux différentes réunions de l’institution : réunions cliniques et réunions institutionnelles.  Il participe au travail avec le réseau, évalue l’opportunité d’une collaboration dans l’intérêt de la famille. Des interventions à visée préventives peuvent aussi être envisagées sous forme d’interventions directes auprès d’écoles ou d’institutions, en collaboration avec d’autres cliniciens.  Il propose un travail d’élaboration et de réflexion clinique auprès de l’équipe.  **Rémunération**  Conditions d’embauche et salariales de la convention collective du 15 mars 1966.  **Compétences requises**  Titulaire d’un Diplôme d’Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) ou d’un master 2 de psychologie clinique et de psychopathologie et d’une formation reconnue par l’Association psychanalytique internationale avec validation de psychothérapies supervisées d’enfant et/ou d’adolescents.  Une formation en thérapie familiale psychanalytique est souhaitée.   * Sens du travail en équipe, * Ecoute et sens cliniques, * Qualités rédactionnelles, * Ensemble des qualités requises par le code de déontologie des psychologues, * Connaissance du secteur médico-social et de la loi 2002-2. |
|  |

**Merci d’adresser lettre de motivation**

**et CV avant le 30 novembre 2018 à** :

Mme PINEAU, Présidente de l’association

4 rue Raymonde bail 14000 CAEN

Tél : 02.31.53.35.70 Fax : 02.31.74.35.65

[siege@mialaret.asso.fr](mailto:siege@mialaret.asso.fr)